

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille DOUZE, le 29 mars, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Serge FOURTON

Date de convocation du Conseil communautaire : 22 mars 2012

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS
 - ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
 - CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVARD
 - CUSSAC : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
 - LABARDE : Evelyne DUPUY, Gil PILONORD
 - LAMARQUE : Dominique SAINT-MARTIN, Michel SEGUIN,
 - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
 - MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
 - MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Guy MOREAU, Serge FOURTON
 - LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Annie BEZAC, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
 - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGRO pouvoir à Pierre-Yves CHARRON
- Absent, excusé : Ludovic LALANDE

Concerne : 2012-29.03-03 Commission Intercommunale d'Accessibilité – Modification -

Par délibération 08-71 du 27 novembre 2008, le Conseil Communautaire a décidé de la création d'une Commission Intercommunale d'Accessibilité. Par délibération 09-80 du 3 décembre 2009, les Élus ont été désignés pour représenter chaque Commune. Certaines d'entre elles ont souhaité apporter des modifications à la désignation de leurs représentants. Le tableau ci-dessous est donc remis à jour :

Président délégué	Philippe SIMON	
ARCINS	Titulaire	Hélène BERNARD
	Suppléant	Christophe BARBOT
ARSAC	Titulaire	Jean-François INDA
	Suppléant	Nadine DUCOURTIOUX
CANTENAC	Titulaire	Roger DEGAS
	Suppléant	Laurent MOUILLAC

CUSSAC	Titulaire	Émile MÉDINA
	Suppléant	Pierrette SEGOIN
LABARDE	Titulaire	Evelyne DUPUY
	Suppléant	Dominique LIAUBET
LAMARQUE	Titulaire	Gérard COURTOIS
	Suppléant	
LUDON	Titulaire	Jeanne MARCATO
	Suppléant	Luc DELAPORTE
MACAU	Titulaire	Christophe NGUYEN
	Suppléant	Sylvain LALANNE
MARGAUX	Titulaire	Françoise DUPUY
	Suppléant	Serge FOURTON
Le PIAN	Titulaire	Philippe SIMON
	Suppléant	Christian VELLA
SOUSSANS	Titulaire	Ludovic LALANDE
	Suppléant	Annette MAURIN

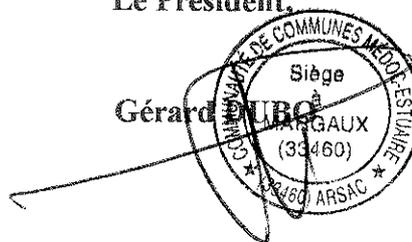
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

► adopte la composition de la Commission Intercommunale d'Accessibilité, telle que décrite ci-dessus.

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 2 avril 2012

Le Président,



Acte à classer

DL2012-2903-03

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	* AR reçu 4	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2012-04-08T18:35:04_00 (M160480444)

Identifiant unique de l'acte : 038-243801447-20120408-DL2012-2903-03-CE (Voir l'accuse de réception associé)

Objet de l'acte : Modification Commission intercommunale d'Accessibilité

Date de décision : 08/04/2012



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Désignation de représentants
5.3.3. EPCI

Acte : [dallo 03 modif composition CIA.PDF](#)

Préparé	Le 08/04/12 à 16:04	Par <u>PERIER Jean-Marc</u>
Transmis	Le 08/04/12 à 16:06	Par <u>PERIER Jean-Marc</u>
Accusé de réception	Le 08/04/12 à 16:48	